

## LE PROCESSUS D'ADMISSION

Ce document a été réalisé dans l'intention d'informer les familles de manière précise sur le déroulement du processus d'admission.

### LES 5 ÉTAPES

1. Les parents participent à une réunion d'information. Celle-ci nous permet d'exposer le projet, le fonctionnement de notre école et de répondre aux questions. Elle permet aux parents de préciser leurs intentions quand à l'inscription de leur enfant dans l'école.

*Avant ou après cette réunion, le formulaire de pré-inscription est rempli.*

2. Un entretien d'admission est organisé avec les deux parents et l'enfant candidat·e ayant signalé son intérêt.

3. Les parents et le·la candidat·e remplissent et renvoient le dossier d'inscription. Il est téléchargeable en ligne.

4. Après règlement de la période d'essai, le·la candidat.e fait une période d'essai de deux semaines consécutives.

5. À l'issue de la période d'essai, un entretien est organisé entre le·la jeune membre et un.e adulte qu'il ou elle choisi. C'est l'occasion de partager sur la façon dont les deux premières semaines se sont passées, ce qui a été bien vécu, mal vécu et les interrogations qu'il reste. C'est le moment aussi pour l'enfant ou le·la jeune de dire si il.elle a envie de confirmer son inscription ou non. La période d'essai peut être prolongée si il y en a le besoin.



# École Démocratique du Tarn

## QUELQUES PRÉCISIONS :

- **L'accueil de nouvelles personnes dans l'école**

Peut se faire à n'importe quel moment de l'année.

- **Modalités de l'entretien d'admission**

Les deux parents (ou responsables légaux) doivent être présents ainsi que l'enfant ou le·la jeune. Un autre entretien peut être organisé si nécessaire.

- **Objectifs de l'entretien d'admission**

Présenter et s'assurer de la compréhension de la philosophie de l'école (il ne s'agit pas de convaincre la famille mais d'expliquer au mieux ce qu'on fait !)

Répondre aux questions des familles.

---

## LA PÉRIODE D'ESSAI

### OBJECTIFS :

Pour le membre qui vient d'arriver, cette période est l'occasion de rassembler toutes les expériences nécessaires lui permettant de faire le choix éclairé d'intégrer ou non l'école.

La période d'essai n'est pas un temps de réflexion pour les parents. Lorsqu'ils décident d'une période d'essai pour leur enfant, cela signifie qu'ils sont d'accord avec la philosophie de l'école.

### FONCTIONNEMENT :

Un·e membre de l'école sera nommé·e référent·e de l'enfant ou du jeune pour l'accompagner dans la période d'essai.

Pour les enfants qui en ont besoin, un système de transition avec un parent qui restera à l'école pourra être mis en place. Le cadre de cette transition sera à définir avec les familles.

# École Démocratique du Tarn

## L'INSCRIPTION POUR UN MI-TEMPS

La loi française concernant l'assiduité scolaire impose qu'un enfant scolarisé participe à la totalité des temps scolaires obligatoires.

Si il est préférable pour un enfant d'être présent à l'école à temps partiel, cela peut être envisagé dans la mesure d'une autorisation des autorités compétentes, par exemple la MDPH.

Nous pouvons participer à la constitution d'un dossier si besoin.

Pour les plus jeunes enfants, nous pouvons mettre en place un accueil à temps partiel dans la mesure où celui-ci amène petit à petit à un accueil à temps complet.

**Possibilité d'horaires :** de 10h à 13h 4 jours par semaine ou 2 jours complets par semaine (plutôt les jours où ont lieu les instances)

Le tarif d'une inscription à temps partiel est de 60 % du tarif normal.

## LES FRAIS DE SCOLARITÉ

1 – Tant que notre approche pédagogique ne sera pas reconnue et financée par la collectivité, nous assumons seul·e·s toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de l'école. C'est pourquoi, nous demandons aux familles de payer des frais de scolarité, en conscience de l'effort que cela représente.

2 – Pour plus d'équité, **nous proposons aux familles plusieurs montants au choix**, dans une fourchette qui nous permet d'envisager la pérennité du projet. Chaque famille est invitée à choisir celui qui la met à l'aise, en conscience de sa situation et de celle de l'école.

3 – Avec 14 jeunes membres à 250 € par mois, nous couvrons les dépenses de fonctionnement hors salaires. Avec 40 jeunes membres à 375 € par mois, nous pouvons payer les dépenses de fonctionnement et 4 personnes au SMIC.

4 – L'objectif de l'école est de devenir accessible à tous financièrement et donc d'avoir des financements externes stables et pérennes autres que les frais de scolarité. Nous accueillons toutes les personnes et idées pouvant contribuer à cet objectif.

	Frais de scolarité annuels			
1 <sup>er</sup> enfant	2500 €	3000 €	3500 €	4000 €
Enfant(s) suivant(s) : -10%	2250 €	2700 €	3150 €	3600 €

Pour voir ce que ça donne en cas de paiement mensuel, enlevez le dernier 0!

# École Démocratique du Tarn

## POUR S'INSCRIRE

<https://framaforms.org/demande-de-pre-inscription-1564580237>

## PLUS D'INFORMATIONS

**Sur notre site internet :** <http://ecoledemocratiquedutarn.fr/sinscrire/processus-dadmission/>

**Par mail :** [info@ecoledemocratiquedutarn.fr](mailto:info@ecoledemocratiquedutarn.fr)

**Par téléphone :** 07 83 37 05 20

(numéro de l'école, à appeler pendant les horaires d'école lundi mardi jeudi vendredi 10h-18h)